



# Commune de **CHATENOY-EN-BRESSE**

## Extrait du registre des Délibérations

### Séance du 17 mai 2024

Date de la convocation :  
10 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 17 mai, l'assemblée  
régulièrement convoquée s'est réunie sous la  
présidence de Mme. le Maire, Joëlle SCHWOB.

- o Membres en exercice : 15
- o Présents : 12
- o Votants : 13
- o Pour : 13
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

**Présents** : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, LETOURNEAU  
Pascale, FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel,  
MOUGEOT Jeannine, DESBOIS Jocelyne, RITTER Claude, FEVRE  
Franck, MERLE Christelle, CHANTEPERDRIX Guy  
**Représentés** : PRUDHON Fabrice par SCHWOB Joëlle.  
**Excusés** : LEGRAND Valérie, SODI Olivier  
**Absents** : --

**Secrétaire de séance** : Christelle MERLE

### DE-2024-30 Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire (OTS) pour les écoles primaires se conforme aux articles du Code de l'Education notamment ses articles D521-10 à D 521-13,  
La décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'Education Nationale (DASEN) ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans,  
Au bout de ces 3 ans, cette décision peut être renouvelée pour 3 nouvelles années, après examen ;

Par délibération DE-2021-07 du 29 janvier 2021, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2021-2022,

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur une OTS pour la rentrée 2024,

### **Le Conseil, après en avoir délibéré,**

**EMET un avis favorable** au maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, avec, pour rappel, les horaires suivants :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h45-11h45 / 13h30 – 16h30.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Le secrétaire de séance, Christelle MERLE

Mme Le Maire, Joëlle SCHWOB